

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 43.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et Cie, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, 7 JUIN 1879

BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN

Cours à terme de 1 h. 15, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Act. B. de Paris P-B, etc.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix.

Au moment où nous mettons sous presse le cours des valeurs ne nous est pas encore parvenu.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 7 JUIN 6 JUIN

Table with 3 columns: Valeurs, 7 JUIN, 6 JUIN. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, etc.

Service particulier 7 JUIN 6 JUIN

Table with 3 columns: Valeurs, 7 JUIN, 6 JUIN. Rows include Act. Banque de France, Société générale, etc.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 7 juin.

Change sur Londres, 4 3/8 23; change sur Paris, 5 1/2 100.

Depêches de MM. Schlagenhaufen et Co, représentants à Roubaix par M. Bulteau-Grymespère.

Ventes 2,000 b. Marché calme. Liverpool, 7 juin.

Ventes 5,000 b. Marché inchangé. New-York, 7 juin.

Coton, 13 1/2. Recettes 11,000 b. New-Orleans low middling 92 3/4.

BULLETIN DU JOUR

Il semble résulter des informations officieuses qui nous viennent d'Algérie que les troubles qui ont éclaté dans la province de Constantine seraient sans gravité.

Non, je n'ai pas craint de dire, et cela parce que j'avais les preuves en main, que l'Angleterre, dans son industrie minière, son industrie métallurgique, dans son industrie cotonnière, en un mot dans toutes les industries qui existent sur son territoire n'avait pas eu honte de faire descendre les salaires de ses ouvriers à 30, 40 et jusqu'à 50 0/0 au-dessus des prix pratiques il y a cinq ans.

Voici cette lettre; elle a été adressée au marquis de Salisbury pour rectifier certaines de mes assertions relatives aux variations des salaires industriels en Angleterre.

Comme on le voit, pour se rendre un compte exact de cet événement, il convient d'attendre des renseignements plus positifs sur cette « alerte » qui nécessite la mise en marche de 8,000 hommes de nos troupes.

M. de Bismark juge-t-il que le moment est venu d'entrer en scène à propos de la question égyptienne? On est amené à le croire, d'après les nouvelles du Caire. Elles nous montrent le consul allemand exigeant du khédive, à propos des créanciers allemands, une satisfaction pour laquelle Ismaïl-Pacha le renvoie au sultan. L'agent de M. de Bismark refuse de se prêter à cette comédie, tout à fait dans les us et coutumes des Orientaux en général et du vice-roi en particulier, et il rend ce dernier responsable « des suites sérieuses » que la question égyptienne peut prendre en ce qui concerne l'Allemagne. Le khédive a-t-il voulu gagner du temps, ou bien, soutenu par certaines puissances, ne craint-il pas de se brouiller avec l'Allemagne? Le conflit prend une forme précise et menaçante. On a déjà cité un bruit qui attribuerait au grand chancelier d'Allemagne l'intention de mettre la France en demeure d'accomplir le devoir qui résulterait, selon lui, de notre attitude au congrès de Berlin, en ce qui concerne l'Égypte. Nous serions à ses yeux le mandataire de l'Europe vis-à-vis du khédive et c'est à nous qu'il demanderait de faire respecter les intérêts allemands?

Cette prétention paraît étrange et cependant elle est tout au long exposée dans une des feuilles les plus importantes de l'Angleterre, le Saturday-Review. La note comminatoire de M. de Bismark au khédive qui a été publiée dans le Tagblatt serait motivée par ce fait que le gouvernement égyptien aurait payé clandestinement plusieurs fournisseurs français en ne tenant aucun compte des fournisseurs tudesques. Dans tous les cas, nous ne tarderons pas à savoir ce que cache cette querelle d'Allemagne. Il faut évidemment agir en Égypte, et nous allons voir si la menace de l'Allemagne d'intervenir seule va provoquer de la part de l'Angleterre une résolution définitive.

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

FAITE A LILLE, LE 2 JUIN 1879 Dans la salle de l'Hippodrome Par M. POUYER-QUERTIER, sénateur

Compte-rendu sténographique (1) (Suite)

J'ai été vivement attaqué ces jours derniers par la chambre de commerce de Manchester, pour avoir exagéré le chiffre de la réduction des salaires qui n'a pas en Angleterre, à ce que l'on prétend, l'importance que je lui ai donnée. Je serai bienheureux, si je n'ai avancé aucune alléguation qui ne soit appuyée sur la réalité des faits.

En vérité, c'est à croire que le diable s'en mêle!

D'un autre côté, je suis certain d'avoir vu quelque part la figure de ce Lecoq... et je suis sûr aussi de ne jamais l'avoir rencontré avec son père... à qui, du reste, je n'ai pas parlé trois fois de ma vie...

LA VIEILLESE

DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOREY PREMIÈRE PARTIE M. LECOQ a le dérebo

M. Lecoq ne chercha point à le retenir et il se fit qu'un saut de perron à sa voiture où il se jeta en criant au cocher: — A la gare d'Orléans!

On voyait bien que le cheval qui traînait le coupé ne lui appartenait pas, car il ne le menaçait guère.

A peine la voiture eut-elle commencé à rouler pour parcourir les nombreux kilomètres qui séparent le quai de Boulogne du boulevard de l'Hôpital, que le policier entama un monologue dont il était assez difficile de deviner le sens, quoiqu'il s'exprimât en très bon français.

— Dans quel guépard j'allais je me tourner! disait-il entre ses dents.

— Ce garçon-là ne peut être que le fils du vieux Lecoq, et il se trouve justement qu'il va épouser une des deux héritières... ou plutôt la seule... car l'autre n'hérite qu'en cas de mort de celle-ci.

« Manchester, le 10 mai 1879. »

« L'attention de la chambre de notre ville a été appelée sur l'affirmation suivante, faite par M. Pouyer-Quertier et publiée dans l'Echo du Nord du 4 du mois courant: »

« Aux réductions de salaires déjà opérées par les industriels du Lancashire et qui montent à 50 0/0, une autre réduction va s'ajouter qui est annoncée par les feuilles anglaises et qui fera porter les réductions à 60 0/0; en sorte que les Anglais vont économiser sur la main d'œuvre beaucoup plus qu'ils ne représentent actuellement les droits perçus à la frontière française. »

« Il n'est guère nécessaire de vous informer, milord, que cette affirmation est totalement inexacte et offre un exemple, trop général, hélas! des alléguations mensongères par lesquelles le parti protectionniste en France cherche à soutenir sa cause et à fonder ses prétentions à des aggravations de droits. »

« La véritable diminution faite sur les salaires dans le district de Blackburn, qui comprend la région principale de l'industrie cotonnière du Lancashire ne dépasse pas 15 pour cent, et quoique dans certaines localités elle ait atteint 30 0/0, ce chiffre serait considérablement au-dessus de la moyenne pour l'industrie en général. »

« Il me paraît très désirable qu'une rectification officielle puisse être communiquée au gouvernement français en ce qui concerne cette affirmation très erronée, car de pareilles inexactitudes pourraient influencer fâcheusement les négociations prochaines pour le renouvellement du traité de commerce. »

« Je prie donc Votre Seigneurie de vouloir bien reconnaître la nécessité qu'il y a de soumettre cette correction immédiatement aux autorités commerciales françaises, et Votre Seigneurie peut toujours compter sur la Chambre pour tous les détails qui pourraient être nécessaires en vue de prouver ou de développer mes observations sur le taux des salaires dans le Lancashire. »

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, etc. »

« Signé: BENJAMIN ARMITAGE, »

Telle est la lettre, Messieurs; je vous prie d'écouter ma réponse. Les accusations qui lui sont portées contre l'industrie anglaise, je les maintiens. (Applaudissements frénétiques.)

Les journaux chargés en France de défendre les intérêts anglais ont prétendu que je n'avais pas de preuves.

Des preuves! Messieurs, je n'en manque pas! J'en ai plein les mains. Les voici: elles me viennent de la production anglaise elle-même! Voici, par exemple, des renseignements que je trouve dans l'Economist anglais, qui est le Moniteur du libre-échange, dans le numéro du 8 mars 1879, page 266: »

« Est-ce la production exagérée des produits de commerce qui a causé la dépression commerciale actuelle?... M. T. Brassey a fait samedi dernier (1^{er} mars) un discours sur ce sujet. Il a démontré d'une manière incontestable que le présent état de dépression dans le commerce est précédé d'un vaste développement de la production, mais que ce développement n'a pas eu lieu seulement en Angleterre, qu'on le retrouve aussi dans les autres pays. Il en conclut qu'une diminution de la production dans la Grande-Bretagne serait inopportune pour rétablir l'activité. Nous abandonnerions par ce système, nous Anglais, notre position marquée dans la production de nos produits. »

« C'est donc de tout ceci n'est-ce pas un axiome? — Nous avons pour nous, Anglais, le capital et une expérience consommée. Ce sont là de grandes forces; mais c'est par l'énergie du travail et par la qualité supérieure de la production que nous l'emporterons sur la concurrence étrangère. »

« Voilà, Messieurs, comment on entend soutenir la lutte contre nous, par des réductions de salaires s'élevant jusqu'à 52 1/2 0/0, c'est-à-dire faire qu'un homme qui gagnait 6 fr., n'en gagne plus que 3, que la femme qui gagnait 3, ne gagne plus que 1.50. Voilà comment les Anglais comprennent la concurrence contre nous! Nous leur répondons: Nous nous conserverons les salaires de nos ouvriers, mais nous empêcherons l'entrée de vos produits frelatés qui ont trompé le monde entier, qui ont abusé le consommateur et lui ont causé de déplorables pertes. Je vous en donnerai la preuve dans un instant. (Applaudissements.) »

« Non! non! vous ne réussirez pas. Nos représentants, le Parlement, ne permettront pas. Nous voulons maintenir l'activité de nos fabriques et surtout, et avant tout, le salaire de nos ouvriers! (Double salve d'applaudissements. — Bravos et acclamations.) »

« D'ailleurs, Messieurs, ce n'est pas tout, et jeiens à ce que la chambre de commerce de Manchester apprenne la vérité par ses propres officiers. »

« Je continue à lire le même journal, et, à la page 359, je trouve ceci: »

« La baisse générale qui existe maintenant sur les matières premières et sur les bas prix d'aujourd'hui doivent exercer une influence toute puissante sur les prix de revient, mais il est encore sage de croire qu'un certain laps de temps devra s'écouler avant que leur influence se fasse sérieusement sentir. »

« Les quelques chiffres donnés ci-dessous sont bas les prix de toutes choses, si on les compare à ceux de 1873 et 1874. »

Table with 5 columns: Item, 1873, 1874, 1875, 1876. Rows include Laine, Cotons, etc.

Ainsi, dans l'industrie métallurgique, M. T. Brassey dit que les salaires ont été abaissés de 52 1/2 0/0, et l'Economist du 29 mars confirme cette réduction dans le tableau que je viens de citer. Il se dit que 3 sh. 3, cela fait bien 50 0/0, quel que soit le système mathématique nouveau adopté par les libre-échangistes de la chambre de commerce de Manchester. (Applaudissements répétés.)

« C'est dans cette situation que l'Angleterre vient nous dire qu'elle travaille pour la vie à bon marché, alors qu'à ses ouvriers, auxquels il faut deux livres de pain par jour, elle enlève plus de la moitié de leur salaire! Vous prétendez qu'avec le libre-échange vous donnez à l'ouvrier la vie à bon marché? Allons donc! c'est la misère à bon marché que vous lui donnez, et pas autre chose! (Triple salve d'applaudissements.) Oh! oui! je l'oubliais, vous lui donnez encore une autre satisfaction, comme à tous les consommateurs, des produits frelatés, détestables, avec lesquels vous les abusez et vous nous trompez tous. (Bravo!) »

« Mais ce n'est pas tout encore, Messieurs; le commerce de Manchester a paru vouloir envisager la question spécialement au point de vue des industries cotonnière et lainière et de quelques autres encore, mais je dois dire que la partie qui regarde les cotons n'a été touchée de plus près, et j'ai pris à cœur de soulever par des faits les paroles que j'avais prononcées. Or, voici ce que je trouve encore dans l'Economist du 8 mars 1879. »

« Cette lettre est signée de M. Cross de Pendleton-Manchester. Elle établit nettement que les salaires dans l'industrie cotonnière ont été réduits de 50 0/0, et de plus elle montre que le consommateur est dupé et volé par tous ces libre-échangistes anglais. Mais laissons la parole à M. Cross; voici comment il s'exprime: »

« Manchester, 8 mars 1879. »

« L'état déplorable dans lequel se trouve l'industrie du coton justifiera à vos yeux, j'espère, les détails pratiques que j'ai l'honneur de vous soumettre. »

« Quand les fileteurs de coton ne retirent rien de leur capital, et que les salaires des ouvriers vont s'abaissant de jour en jour il est de service, et nous fermons les yeux sur cette infraction au règlement. »

« Ainsi, aujourd'hui il est sur la voie, et je suis bien sûr que la petite y est aussi. »

« Puis-je aller lui parler maintenant sans le déranger de son travail? demanda aussitôt le détective. »

« Parfaitement. Je vais vous faire accompagner jusqu'à l'aiguille qu'il manœuvre. »

« Je vous serai obligé seulement de ne pas effaroucher sa fille. C'est notre enfant gâté. »

« Ne craignez pas cela, monsieur, dit avec empressement M. de Tinchebray. La fille est toute jeune, n'est-ce pas? »

« Elle vient d'avoir six ans, répondit le chef. »

« Oh! alors, je vous réponds qu'elle ne s'apercevra même pas que j'interroge son père. »

« Puis-je vous demander quelles sont au juste les fonctions que remplit ce Cambremer? »

« Il est aiguilleur. Un rude métier, je vous assure, et fort mal rétribué, je vous l'avoue. »

« Il passe deux heures sur vingt-quatre à la pluie, au vent, à la neige ou au soleil, suivant les saisons, n'ayant pour s'abriter qu'une guérite d'où il est obligé de sortir à chaque minute pour manœuvrer. »

« Le travail qu'il fait n'exige pas beaucoup de force, mais il n'en est pas moins très pénible; il y faut de l'intelligence et une attention de tous les instants. »

« Aussi nos aiguilleurs sont-ils toujours choisis parmi nos meilleurs agents. »

« Qu'à un taux que personne n'aurait osé prévoir, il est temps certainement d'examiner les causes réelles qui ont poussé à un résultat aussi désespéré. »

« La massée des filés qui sont produits à Oldham et dans les districts environnants est employée à produire des tissus destinés surtout à l'Inde. »

« Cet article employé à lui seul plus de salaires de coton que Liverpool n'en importe pour tous les autres articles réunis. »

« Il fut un temps où notre calicot se réparait dans tous les pays. Il était converti, en or, et nos compatriotes et nos manufacturiers pouvaient se réjouir de ce résultat, pendant que nos ouvriers avec leurs salaires étaient bien nourris et confortablement logés. »

« Nous avons tellement altéré la quantité de notre calicot, de nos tissus, qu'ils sont repoussés par le commerce d'exportation. On a dégoûté les consommateurs de leur emploi; on n'en veut de aucun prix, si bas qu'il soit. »

« Ayant moi-même été engagé dans le commerce des calicots, j'ai voulu faire la comparaison entre les détestables tissus d'aujourd'hui avec les beaux et excellentes articles d'autrefois. »

« Prenons pour exemple le shirting de 39 poices pesant 1/4 aux 37 1/2 yards; il était primitivement fabriqué en comètes 30, et contenait 10 0/0 de colle; le tissu était facile à tisser, facile à vendre et d'un bon emploi. »

« Depuis, dans le même calicot, on a mis 33 0/0 de colle ou d'empois; ensuite 61 0/0, puis 68 0/0, en 72 0/0. (Hilarité.) »

« Et à mesure qu'on a augmenté le poids de l'appret, on est arrivé à employer de la trame de plus en plus fine. (Sourires.) »

« Si ce n'est pas la moyen de ruiner une industrie, quel est-il? Et quelle différence faites-vous entre l'épave de Pendleton qui vend avec des faux poids et ces messieurs de Blackburn et de Burnley qui vendent leurs « petits calicots » en 3/4 de colle et 1/4 de coton? (Nouveaux rires.) »

« Les filés de ces tissus, s'ils étaient envoyés bien tissés aux Indes, n'y vaudraient pas plus d'argent que lorsqu'ils ont été tissés suivant les détestables principes mis en pratique par nos fabricants de Blackburn? Les consommateurs sont payés pour le savoir! »

« Voici, du reste, la marche des choses: Le coton à tinter est envoyé en balles de Liverpool à Oldham et de là à Blackburn et environs, où il est travaillé de la façon que chacun sait; ensuite, le tissu est envoyé aux Indes, où les indigènes sont déjà depuis longtemps fatigués d'être ainsi exploités. »

« Or, avec une manière de travailler aussi stupide, avec des salaires diminués de 50 0/0, avec des manufacturiers travaillant encore sans profit, nous ne pouvons continuer ce genre d'industrie. »

« Vous le voyez, Messieurs, je ne l'invente pas ce chiffre; je le relis « Or, avec des salaires diminués de 50 0/0 avec des manufacturiers travaillant encore sans profit, nous ne pouvons continuer ce genre d'industrie. »

« Je reprends, Messieurs: Un proverbe américain dit: « Ne soit prophète qu'à bon escient. » Or, nous savons quel produit ce peut être que 2 livres de trame dans huit livres de tissu, et quelle sera la durée à l'emploi d'une pareille drogue. Nous savons aussi que si l'emploi en est mauvais, la vente en deviendra également impossible. »

« La quantité de colle que nous envoyons en Orient est donc immense. (Rire général.) »

« Cet ensemble de folies suffit pour réunir notre commerce et ne peut-on pas dire comme M. Mellor, membre du Parlement, que c'est « la canaillerie de Blackburn » qui empêche avant tout le commerce de prospérer, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

commerce ne peuvent être que: la qualité, la quantité, le bon marché et le bon goût. « Le bon marché est dans la qualité, et nos clients le savent, ils veulent enfin avoir pour leur argent, et ils ont raison. » (Très-bien!)

« Autrement, nos manufacturiers livraient à leurs consommateurs de l'or pur, mais aujourd'hui on leur vend du doublé, du plaqué, du ruolzou du crysole, sous le prétexte que ces produits sont à plus bas prix; cela est vrai, mais au lieu d'avoir en mains un kilo de matière d'or, on n'en a en est de même pour les tissus de coton, de laine, de soie, etc., etc., fournis par l'Angleterre. Voilà nos concurrents. Messieurs, faut-il les imiter, suivre leur exemple? (Non! non! applaudissements.) »

« En effet, Messieurs, on parle toujours du consommateur et on dit: « Le consommateur a un grand intérêt à avoir les produits à bon marché. » Il n'y a pas bien longtemps encore, je faisais devant la commission des tarifs le raisonnement suivant: « Qu'est-ce donc, d'abord, que le consommateur? Je cherche dans cette assemblée, et je ne vois que des producteurs, des gens travaillant du matin au soir pour produire. — mais ils consomment, me dit-on, — Assurément; mais ils ne consomment heureusement pas toute ce qu'ils produisent, car il n'en résulterait ni prospérité, ni aisance ni fortune pour eux et pour nous. Quel est donc l'intérêt de ce consommateur pour lequel vous montrez tant de sollicitude? Il est fort simple de s'en rendre compte. »

« La France fabrique environ quatre-vingts millions de kilos de tissus de coton par an, or, en supposant que tout le monde en consomme une égale quantité (ce qui est inexact, car les classes riches avec leurs rideaux, leurs tentures, leurs tapis, etc., le luxe et la profession des vêtements, en consomment beaucoup plus que les classes dans une situation modeste, cela donnerait une moyenne de 2 kilos par an et par tête. Ceci posé, le droit que réclame l'industrie amènerait une augmentation de 10 centimes par kilo, soit 20 centimes par an et par habitant. »

« Eh bien, je vous le demande, ne vaudrait-il pas mieux se résigner à cela, que de vouloir lutter contre des gens qui ont réduit les salaires de 52 1/2 0/0, et qui feraient perdre à nos ouvriers, sinon leur travail, du moins la moitié de ce qu'ils gagnent? »

« Ce que je dis en ce moment peut s'appliquer au lin, à la métallurgie, et à toutes les matières textiles en général; les 25 millions d'habitants qui peuplent nos campagnes sont avant tout producteurs, et la consommation de tissus qu'ils font est tellement faible par rapport à la consommation de tous les autres objets nécessaires à la vie ordinaire, que c'est à peine si l'on peut en parler. »

« Regardez ce qui se passe pour les denrées de première nécessité, de consommation journalière, comme le pain, le pain de vin. — Dès que vous voulez en acheter, il est altéré; arrivez sur une barrique de cent litres de vin, il en prend d'abord vingt pour lui. Pour le sucre, il met le premier la main dans le sac et enlève la quantité de ce sucre avant que la mère de famille eût pu donner un morceau à ses enfants. (Bravo! très-bien et applaudissements.) »

« La question de l'augmentation résultant du relèvement des tarifs est donc, je viens de le démontrer, absolument insignifiante; ce qui importe avant tout, c'est de prospérer, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »

« Les tarifs sont plus protecteurs pour cette matière que pour le coton et que pour toute autre; on n'en a pas demandé le relèvement, mais néanmoins cette industrie est prospère, c'est de protéger nos grandes industries textiles de France pour les lins, les cotons et les laines. C'est d'assurer à l'agriculture la compensation de ses énormes charges. L'industrie des laines est également celle qui a le moins souffert, et cela pour une raison bien simple, c'est que l'industrie de la laine peignée s'est trouvée heureusement dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour lutter avec l'Angleterre. »